

REGLEMENT et FONCTIONNEMENT de L'ACTIVITÉ VOILE **à L'ANNÉE**

LES OBJECTIFS:

Permettre la progression des pratiquants sur le maximum de supports : dériveur, planche à voile, bateau collectif.

Donner un premier accès à la compétition à ceux qui le souhaitent par l'organisation de régates de club mensuelles et de déplacements sur les régates départementales.

Maintenir au sein du club une ambiance de convivialité.

LES CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'ACTIVITÉ:

Pour une participation régulière à nos activités, une adhésion annuelle ou demie annuelle est requise. Elle s'accompagne automatiquement d'une adhésion annuelle à la fédération française de voile.

Il est possible de prendre une adhésion mixte voile et aviron, d'autant plus intéressante que ces deux activités sont complémentaires en terme de conditions météorologiques.

La prise d'adhésion seule ne permet pas de naviguer. Il faut qu'un certificat médical autorisant la pratique de la voile soit fourni. Seul un certificat médical autorisant la pratique de la voile en compétition permet de participer aux régates. Il suffit de demander à votre médecin de le spécifier sur le certificat médical. Il n'y a généralement pas d'examen supplémentaire.

La prise d'adhésion se fait ici: https://www.anoi-club-voile-istres.org/#iframe_assoconnect. Elle sera effective après remise des pièces justificatives et informations demandées, paiement en ligne et validation par le club.

LES PÉRIODES D'ACTIVITÉ:

La section voile est ouverte du 1 mars au 30 novembre.

Pendant les vacances scolaires, la section voile est ouverte aux adhérents le samedi. Les adhérents peuvent pendant ces vacances participer aux stages à demi tarif. Si les possibilités d'encadrement, dépendant du taux de remplissage des stages, le permettent, la navigation surveillée sera ouverte pendant ces périodes.

Dans la mesure du possible et en fonction des moyens horaires du club, des séances pourront être organisées pendant la trêve d'hiver, sur l'eau ou à terre, sous réserve du nombre de participants et de la météo

LES CRÉNEAUX:

Mercredi matin de 09H à 12H : enfants de 6 à 10 ans et navigation surveillée pour les titulaires du

niveau 3 de la fédération française de voile.

Mercredi après midi de 14H à 17H : navigation encadrée tous publics, loisir et compétition.

Samedi matin de 09H à 12H : Navigation encadrée enfants de 6 à 10 ans et familles.

Samedi après midi de 14H à 17H : Navigation encadrée tous publics

Dimanche de 10H à 17H : navigation surveillée, sur inscription et sous réserve du nombre de participants.

After-work le jeudi de 17H à 20 H de mai à Octobre : navigation surveillée.

L'ENCADREMENT :

Notre équipe d'encadrement est composée de deux moniteurs diplômés de la jeunesse et des sports (BPJEPS). Ils sont généralement présents tous les deux sur les séances des mercredis et samedis et alternent pour les séances du dimanche et des after-work. Ils peuvent être absents dans le cadre d'accompagnement de coureurs du club sur des régates, leur participation à titre personnel à des compétitions, des formations professionnelles, questions familiales,...

Cette équipe peut être étoffée de moniteurs en formation : CQP IV ou BPJEPS.

LE MATÉRIEL:

Les adhérents se doivent de respecter le matériel mis à disposition pour en garantir le bon état.

En cas de dégradation volontaire et de non respect des consignes données par le moniteur, les adhérents s'engagent à assumer les frais de remise en états du matériel.

Les adhérents peuvent être sollicités pour la maintenance du matériel

Sous réserve de l'acceptation du club, les adhérents peuvent stocker au club leur propre matériel, assuré par leurs soins, et réservé à leur usage exclusif.

LES CONDITIONS D'ANNULATION D'UNE SÉANCE :

L'organisation de régate au sein du club ou des participations aux événements organisés par d'autres clubs sont la principale cause d'annulation de séances.

Cela correspond chaque année à :

- Une régate de Miniwish (planche à voile) organisée par le club positionnée sur un samedi
- Une régate inter séries dériveurs organisée par le club positionnée sur un dimanche
- Une régate miniJ Organisée par le club et positionnée sur un dimanche
- Deux régates bateaux radiocommandés organisées par le club et positionnées sur un dimanche.
- 5 à 6 déplacements en régate départementale inter séries dériveur également le dimanche.
- Des participations à d'autres événements tels que Faites du Sport, les journées portes ouvertes, ou autres manifestations, peuvent également entraîner la réduction ou l'annulation de l'activité habituelle.

Bien sûr, si cela est possible, le club maintiendra les séances pendant ces journées.

Nous avons généralement besoin à cette occasion de bénévoles pour l'organisation à terre ou pour encadrer des baptêmes de voile.

Nous vous rappelons que votre soutien et votre participation à l'organisation de ces événements, à domicile ou à l'extérieur, que ce soit à terre pour le chargement - déchargement - mise à l'eau des bateaux, ou sur l'eau pour l'encadrement de la régate, est vivement souhaité et toujours bienvenu.

LES DÉPLACEMENTS EN RÉGATE :

Notre structure n'impose pas de participation aux compétitions. La pratique de la voile en mode loisir est tout à fait acceptée.

Les déplacements en régate dans notre activité nécessitent une organisation particulièrement contraignante. Nous avons besoin de connaître longtemps à l'avance le nombre de personnes qui seront présentes à cette compétition afin de prévenir le club organisateur et organiser le transport des bateaux et des coureurs (choix des supports, réservation de remorques, de minibus,...). Il n'est pas toujours possible de se greffer au dernier moment sur l'organisation et lorsqu'on s'est déclaré volontaire pour participer il n'est pas possible de se désister sans un motif sérieux.

La régate commence la veille par le chargement des bateaux sur les remorques et se termine le soir par le déchargement et la remise en fonction du matériel qui sert souvent le lendemain pour l'activité scolaire.

LA COMMUNICATION :

Nous utilisons plusieurs vecteurs de communication :

Par mail : si vous ne recevez pas d'e-mail de notre part, n'hésitez pas à vérifier votre adresse avec nous ou à nous envoyer un mail à anoi.istrium@orange.fr pour que nous puissions l'enregistrer directement.

Par notre site internet : <https://www.anoi-club-voile-istres.org>

Par notre page Facebook : <https://www.facebook.com/Anoiclub>

Par notre compte Instagram : https://www.instagram.com/anoi_club_istres

Par AssoConnect pour les adhésions https://www.anoi-club-voile-istres.org/#iframe_assoconnect.

et pour le planning <https://anoi.assoconnect.com/page/1093575-agenda>

Sur le groupe WhatsApp Adhérent.es Voile ANOI auquel vous pouvez demander d'être rajouté.e.

Nous avons également un groupe Facebook Bourse Nautique sur lequel vous pourrez trouver ou proposer du matériel d'occasion, des tenues de voile notamment.

<https://www.facebook.com/groups/254469751919202>

N'hésitez pas à partager nos publications pour contribuer au rayonnement du club !

LE BÉNÉVOLAT :

Notre structure fonctionne sous le modèle associatif. Elle est donc en grande partie gérée par des

adhérents bénévoles qui s'impliquent en fonction de leur temps disponible, et ont l'opportunité de mettre à disposition du club leurs compétences particulières et divers (secrétariat, comptabilité, communication, réparation...).

L'équipe dirigeante est composée d'un bureau lui-même faisant partie d'un conseil d'administration, qu'il vous est possible de rejoindre lors de chaque assemblée générale.

L'implication de nouveaux bénévoles, même ponctuelle, est toujours une richesse relationnelle, bienvenue dans de nombreux domaines: administratif, bricolage, organisation, entretien des abords du club, organisation de régates, proposition de projet ou d'événement, recherche de sponsor, communication, informatique, photographie, etc...

En tant qu'adhérent, vous pouvez également être force de proposition et prendre l'initiative concertée d'organiser une animation conviviale comme un repas partagé en famille, entre amis etc...

N'hésitez pas à partager vos connaissances ou compétences particulières, que vous souhaiteriez développer ou mettre à disposition du club.

LES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES :

Le club propose également de la location de matériel (dériveurs, planche à voile, paddle, ...) et une activité paddle yoga le samedi matin (autres créneaux possibles si demande suffisante)

Lu et approuvé le

Nom :

Signature :